

# LES TERMES LIÉGEOIS ET FRANÇAIS DANS L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE À LIÈGE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE : L'EXEMPLE DU VOCABULAIRE DE LA CHEMINÉE

*This article first discusses the change in technical terminology of domestic architecture in Liège in the course of the 18th century, which saw an increasing appropriation of French words originating from Paris and a progressive disappearance of the local, Walloon vocabulary – the memory of which is preserved in the first Walloon-French Dictionary, published in 1787 by the Liège ecclesiastic Remi-Henri-Joseph Cambresier. It then examines more closely the case of the domestic chimneypiece, as this illustrates the use of a vocabulary that was distinctive to Liège, where coal was customarily employed for domestic purposes (heating and cooking), resulting in a terminology that had no equivalent in the French language but was subsequently exported to Paris, particularly through the writings of the French physician Jean-François-Clément Morand (1726–1784).*

## Introduction

Cet article donne l'occasion d'observer d'abord quelques exemples de modification du vocabulaire de l'architecture domestique à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du français de Paris. Le cas de la cheminée est ensuite approfondi car il offre d'observer l'emploi d'un vocabulaire propre à Liège. En effet, le charbon de terre (la houille) y est couramment employé à des fins domestiques (chauffage et cuisine) et son développement implique une terminologie qui ne trouve pas nécessairement son équivalent dans la langue française. Paris s'intéresse d'ailleurs à cette technique de la cheminée liégeoise à la houille dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le vocabulaire liégeois s'exporte ainsi à Paris, en particulier à travers les écrits du médecin français Jean-François-Clément Morand (1726-1784).

Les observations du vocabulaire liégeois ont été permises par l'étude de diverses sources d'archives, essentiellement textuelles<sup>1</sup> et, dans une moindre mesure, iconographiques<sup>2</sup>. La littérature publiée à Liège et mise en comparaison avec celle de la France permet la comparaison du vocabulaire. À cet égard, le *Dictionnaire wallon-français ou recueil de mots et de proverbes français extraits des meilleurs dictionnaires*, publié à Liège en 1787 par l'ecclésiastique liégeois Remi-Henri-Joseph Cambresier (né en 1756), constitue un outil précieux d'étude<sup>3</sup>. Il s'agit du premier dictionnaire portant sur la langue liégeoise<sup>4</sup>.

## L'influence française sur le vocabulaire de l'architecture domestique

Capitale d'une vaste principauté épiscopale, Liège est une ville dense et peuplée qui compte, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pas loin de 55.000 habitants, faubourgs compris. En 1791, la « cité », territoire intramuros, abrite quelque 33.000 âmes réparties en près de 5.500 habitations<sup>5</sup>. Lieu de croisement, Liège côtoie différentes cultures, celle des Pays-Bas méridionaux autrichiens, principal partenaire, celle de l'Empire germanique, dont Liège est un fief, d'autant plus proche que de nombreux princes-évêques en sont issus, celle de la Hollande avec laquelle se pratique un grand commerce, celle de l'Angleterre, présente à Liège dans le célèbre collège des Jésuites anglais et à Spa où les curistes passent quelques mois en alternance avec la location de maisons dans la Cité<sup>6</sup>, celle de l'Italie aussi, surtout présente en matière architecturale, et celle de la France<sup>7</sup>.

Il faut encore préciser qu'« en matière d'architecture, la cour liégeoise montre, comme les autres cours d'Europe, une nette prédilection pour la France »<sup>8</sup>, comme l'écrit Dirk Van de Vijver. Le goût français se manifeste déjà dans l'architecture liégeoise par petites touches dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Puis, les édifices qui se lèvent, ou se relèvent, après le bombardement de la ville par les troupes de Louis XIV en 1691, seront de plus en plus imprégnés par ce goût, et l'inclination ne fera que se renforcer au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La prédilection architecturale pour la France se traduit clairement par « le choix des princes pour des architectes français » ou pour « des architectes de formation française »<sup>9</sup>. Cela conduit les concepteurs liégeois en France, pour s'y former par l'observation ou l'apprentissage, et cela mène aussi à la diffusion des modèles français, à travers planches et traités d'architecture<sup>10</sup>. Ces ouvrages constituent effectivement des vecteurs de diffusion importants des goûts nouveaux à Liège. Ils manifestent leur autorité non seulement sur l'architecture bâtie, et particulièrement sur l'architecture civile privée patricienne, car la cour donne le ton, mais encore sur les ouvrages écrits et publiés dans la Cité.

L'influence française pourrait aussi être la plus prégnante car elle est celle de la langue, laquelle structure pensée et matérialité, société et architecture. En effet, à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle, le patriciat parle et écrit en français. En revanche, pour la grande majorité de la population, si elle maîtrise au moins un peu le français, le wallon, dialecte local, reste la langue d'usage courant, ainsi qu'en témoignent par exemple de nombreux visiteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. « Qu'on ne s'imagine pourtant pas que la populace de Liège parle français. Son langage n'est qu'un patois gaulois, tel que le valon ; mais si défiguré, que les Français n'en comprennent que peu de mots », exprime Mathieu Brouerius van Nidek vers 1705. Il précise qu'on « parle à Liège, et en Isle de Liège, à la Fran-

Fig. 1. Fig. 2.

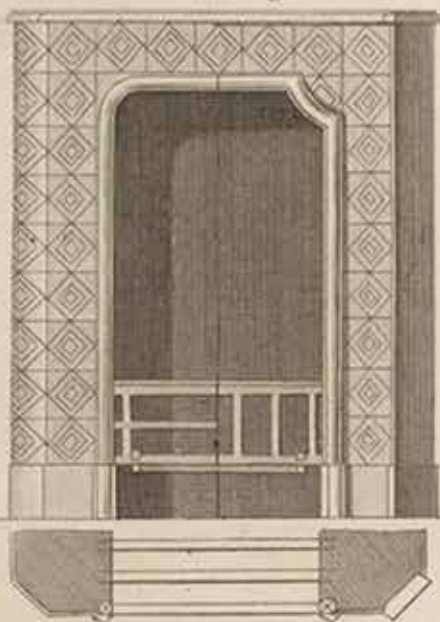


Fig. 6. Fig. 7.

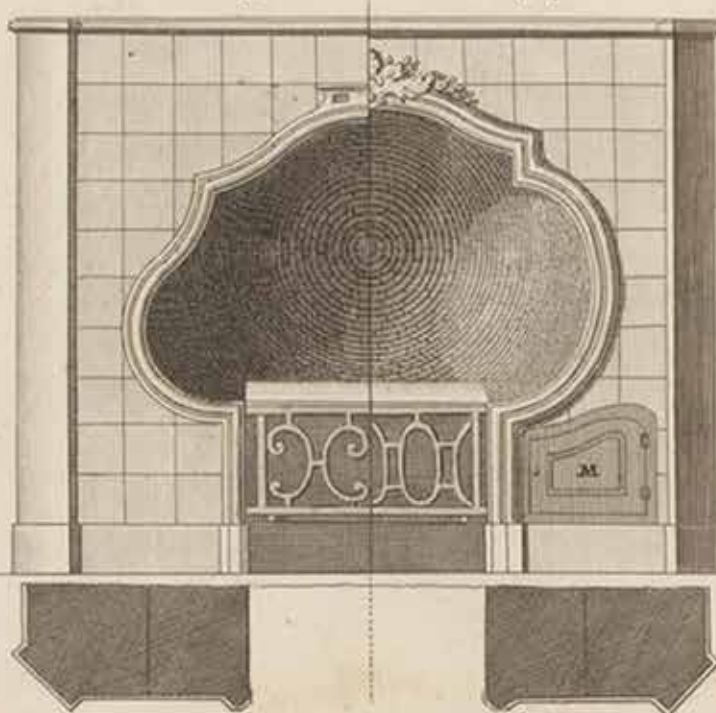
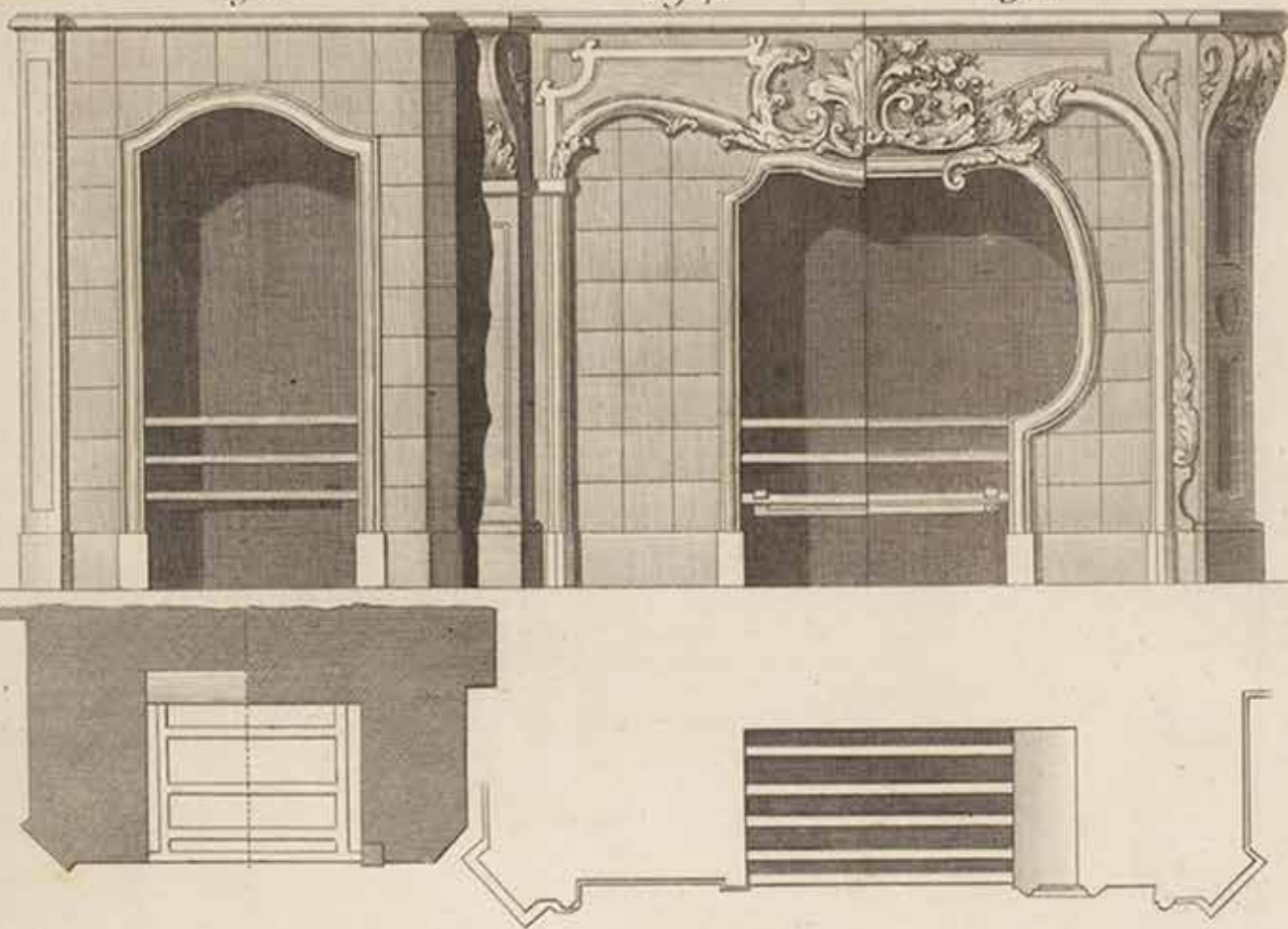


Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.



Echelle de 9 lignes de pied de Roi.

pagina 131

Fig. 1 Cheminées d'appartement, « en chapelle » et « en œil de bœuf » (in MORAND, *L'art d'exploiter... cit.*, pl. XXX, légende p. 1571).

\* Pour la réalisation de cet article, je m'appuie sur les recherches menées dans la thèse de doctorat soutenue en septembre 2012. Elle a été l'occasion d'approfondir la connaissance de quelque trois-cents demeures patriciennes à entrée cochère habitées au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le territoire intramuros liégeois. I. GILLES, *Les demeures patriciennes et leur organisation intérieure, à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'influence du modèle français*, thèse de doctorat, Université de Liège 2012 (publication prévue en 2021).

<sup>1</sup> Inventaires mobiliers (après décès, pour location ou pour réquisition) ; *rendages proclamatatoires* (soit la vente ou la location des biens des orphelins par voie d'adjudication publique) ; procès-verbaux de vente des biens nationaux (à partir de 1796) ; *devis & conditions* de construction et de transformation, et *estime et appréciation* (de la main de maître-maçons, d'architectes, ou d'experts en construction) ; correspondances.

<sup>2</sup> Peu de documents figurant la demeure patricienne de la Cité de Liège durant le XVIII<sup>e</sup> siècle sont parvenus jusqu'à notre époque : trois vues en plans (dont deux seulement portent des annotations), quelques dessins d'élévation et de détails.

<sup>3</sup> M.R.J.H. CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français ou recueil de mots et de proverbes français extraits des meilleurs dictionnaires*, Liège 1787. Sur Cambresier, voir la brève notice d'Ulysse Capitaine dans la *Biographie nationale*, Bruxelles 1872, III, p. 273.

<sup>4</sup> Il contient de nombreux termes architecturaux et il serait intéressant de réaliser un dépouillement systématique de l'ouvrage sur cette question, de même qu'obtenir une meilleure connaissance de l'auteur et de ses motivations.

<sup>5</sup> É. HÉLIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Liège 1959, p. 40, 190, 234, 263, 271, 379.

<sup>6</sup> D. DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Liège 2007, p. 31.

<sup>7</sup> L'influence prégnante de cette dernière, plus précisément de Paris sur Liège, a été explorée sous divers angles par de nombreux auteurs. Par exemple, Daniel Droixhe, Carmélia Opsomer, Daniel Jozic et Pierre-Marie Gason en ont montré l'influence littéraire ; Renée Doize, François Souchal, Paul-Christian Hautecler, Maurice Lorenzi et Bernard Wodon, en ont relevé de nombreux exemples architecturaux. Dirk Van de Vijver a mené les études les plus approfondies sur ce sujet, notamment à travers sa thèse de doctorat : *Les relations franco-belges dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux, 1750-1830*, thèse de doctorat, KU Leuven 2000, I-IV.

<sup>8</sup> D. VAN DE VIJVER, *Les architectes des princes-évêques de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*, "Aachener Kunstblätter", 63, 2003-2005, p. 69-92 : 76. L'historien de l'architecture n'omet cependant pas les diverses influences qui animent Liège : les goûts d'une cour souvent germanique, les goûts anglais et hollandais qui se manifestent par exemple, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la conception des jardins, et l'Italie. Sur le sujet, voir : VAN DE VIJVER, *Les relations franco-belges dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux... cit.* ; Id., *Het Franse en Italiaanse model in de architectuur van de Zuidelijke Nederlanden en het prinsbisdom Luik in de 18de eeuw (1700-1830)*, in *Vreemd gebouwd. Westerse en niet-westerse elementen in onze architectuur*, red. S. Grieten, Turnhout 2002, p. 171-197 ; Id., *Les relations franco-belges dans les publications d'architecture au siècle des Lumières*, in Claude-Nicolas Ledoux et le livre d'architecture en français. Étienne Louis Boullée, l'utopie et la poésie de l'art, éd. D. Massoumie, D. Rabreau, Paris 2006, p. 98-108 ; Id., *Les bibliothèques d'architectes dans les Pays-Bas méridionaux, 1750-1830*, in *Bibliothèques d'architecture*, éd. O. Medvedkova, Paris 2009, p. 57-72.

<sup>9</sup> VAN DE VIJVER, *Les architectes des princes-évêques... cit.*, p. 76.

<sup>10</sup> *Ibidem*.

<sup>11</sup> Voir en particulier : B. van Nidek en 1705, dans L. HALKIN, *Une description inédite de Liège en 1705*, Liège 1948, p. 81 ; P.L. SAUMERY, *Délices du pays de Liège ou description géographique, topographique et chorographique des monumens sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites...*, Liège 1738-1744, I, p. 80-81 ; G. Forster en 1790, dans A. HANSAY, *Liège en 1790 d'après le voyageur allemand Georg Forster*, "Bulletin de l'Institut archéologique liégeois", 32, 1902, p. 63-76.

çoise » et qu'en « Oultre-Meuse, on tire sur l'Ardennois quelque peu »<sup>12</sup>.

Dans les *Délices du Pays de Liège*, publiés entre 1738 et 1744, Pierre-Lambert Saumery est plus explicite :

J'épargnerois la vérité si j'avançois qu'on parle à Liège la langue française dans sa pureté. J'ose néanmoins assurer qu'on la parle moins mal qu'en plusieurs grandes villes de France, & beaucoup mieux que dans la plupart des provinces de ce royaume. [...] Elle est successivement perfectionnée, & se perfectionne tous les jours à Liège comme en France<sup>13</sup>.

Effectivement, la langue évolue à Liège au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus la fin de l'Ancien Régime est proche, plus les termes employés se rapprochent de ceux de la langue de France, plus précisément de celle de Paris. Les mots wallons disparaissent au profit de leurs équivalents français. Dans les documents étudiés, nous arrêtant plus spécifiquement aux termes liés de près ou de loin à l'architecture, nous observons cette modification de la langue au fil du siècle, qui tend de plus en plus à s'accorder aux usages des dictionnaires français, et la disparition progressive des termes wallons.

#### Comment parvient ce nouveau vocabulaire architectural ?

Se tenant à la voie littéraire, ces mots ou ces usages nouveaux se retrouvent dans la littérature française en circulation à Liège : romans, dictionnaires, encyclopédies... et traités d'architecture. Ces derniers, émanant essentiellement de Paris, circulent à Liège<sup>14</sup> et constituent un remarquable outil de transmission de termes architecturaux<sup>15</sup>. Une petite production de traités d'architecture liégeois émerge également, dont certains constituent des reproductions, parfois mot pour mot, d'ouvrages français<sup>16</sup>.

La référence que constitue à Liège l'Académie royale d'Architecture, à l'origine d'une bonne

part de la production théorique à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, renforce également l'emploi d'un vocabulaire théorique de l'architecture. Liège sollicite en effet l'avis de cette Académie pour plusieurs chantiers importants<sup>17</sup>.

Enfin, les architectes participent encore à la diffusion de ce vocabulaire. Outre la présence d'architectes français à Liège<sup>18</sup>, la connaissance de l'architecture française pour un Liégeois, ou une formation française, semble mener plus facilement à l'octroi du titre d'« architecte », de même qu'à celui d'« architecte du chapitre de la cathédrale » ou d'« architecte du prince ». Dans le cas contraire, il est plus généralement qualifié de « maître-maçon »<sup>19</sup>.

#### Un vocabulaire socialement différencié

L'analyse de sources exprime clairement des différences dans le choix du vocabulaire pour les lieux et les équipements de l'habitation. Trois facteurs, déterminant l'emploi des termes et ayant partie liée, peuvent être relevés : la qualité de l'occupant de la demeure décrite ; le statut de l'auteur de la source ; et les usages changeants de la langue.

La qualité de l'occupant de la demeure ou du destinataire du document conditionne le choix des termes. L'emploi du mot *hôtel* en est un exemple notable. En effet, à Liège, la réalité bâtie patricienne se décline dans la littérature et dans l'usage sous les vocables de *maison* et d'*hôtel*. Ce dernier terme est employé avec une relative parcimonie, puis plus généreusement à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour désigner l'habitation de personnages socialement importants. Trois catégories sociales voient leur habitation systématiquement qualifiée d'*hôtel* : les tréfonciers, soit les chanoines du chapitre cathédrale de Saint-Lambert ; les membres de l'État noble, soit des personnages de très haute noblesse, dans le sens de très ancienne ; et les diplomates étrangers actifs à Liège. À côté

de ce « haut du pavé » liégeois, quelques personnages voient leur demeure qualifiée d'*hôtel*. Ils appartiennent à des familles qui se sont distinguées durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, connaissant une ascension sociale notoire : anoblissement dans tous les cas, emplois prestigieux, alliances honorables, proximité du prince, valeur intellectuelle... autant de distinctions à rassembler pour que sa demeure soit, éventuellement, qualifiée d'*hôtel*. Il faut bien noter que le caractère architectural ne semble pas déterminant dans le choix de cette appellation. En effet, plusieurs édifices passent, au fil des ans, de *maison* en *hôtel* sans pour autant que leur configuration architecturale n'ait évolué. En revanche, la qualité sociale de l'occupant a changé<sup>20</sup>.

Cette distinction sociale se retrouve dans les termes accordés aux espaces à l'intérieur de l'habitation liégeoise. La qualification de « grand » est par exemple réservée aux espaces patriciens : le *grand escalier*, la *grande salle*... Il y a aussi, pour des espaces destinés aux mêmes usages, un choix de vocabulaire précis, selon la qualité de l'occupant de la demeure. Par exemple, l'accès aux étages de la maison patricienne se réalise par un *escalier* ou un *grand escalier*, et dans la maison ordinaire par une *montée*. De même, le terme wallon *scaillie* n'est jamais employé pour la demeure patricienne. Le mot *cour* lui est systématiquement préféré, même lorsque l'on évoque une cour de service. De la même manière, le *vestibule* remplace le *poisse*, même s'il s'y apparente parfois formellement dans certaines petites demeures patriciennes. La remise se substitue à la *pachuse*, l'officine à la *bouwereie*, la cheminée au *tocage*, le corridor à l'*alaie*. La qualité sociale du destinataire du document ou de l'occupant de la demeure conditionne le choix des termes. Plus elle est élevée, plus les mots sont français, réservant le wallon aux maisons plus modestes.

Le statut de l'auteur du document détermine également une préférence dans les appellations. Il y a la langue du notaire dans les inventaires après décès, celle de l'expert dans les procès-verbaux de vente, celle du maître-maçon et de l'architecte, celle de l'habitant dans ses correspondances, celle de l'artisan dans ses livres de comptes... Autant de qualités et de cultures différentes. Les architectes privilégient, par exemple, dans leurs devis de construction ou dans leurs plans, les termes en usage à Paris et employés dans les traités et les modèles d'architecture. Le « projet de restauration » de l'hôtel de la famille de Selys-Longchamps, signé en 1771 par l'architecte liégeois Étienne Fayn<sup>21</sup>, en offre un beau témoignage. S'y trouvent un *grand vestibule*, une *grande salle d'assemblée*, un *office*, des *lieux*, un *salon*...<sup>22</sup>.

Enfin, les usages de la langue changent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les termes employés se rapprochent finalement de ceux de la langue de Paris. Une disparition des termes wallons et leur remplacement par leurs équivalents français se marque particulièrement dans la maison ordinaire. Les différences de vocabulaire entre les classes sociales semblent ainsi s'estomper à l'approche de la fin de l'Ancien Régime. Le terme *scaillie*, utilisé de préférence à celui de *cour* au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les maisons ordinaires, est progressivement remplacé par ce dernier vers 1740. Pour s'accorder plus finement à l'usage de la *scaillie*, apparaît, très ponctuellement, l'expression française *cour d'aisance*. Dans les maisons modestes, l'*alcôve* remplace la *forme de lit enclose* et l'*escalier* se substitue à la *montée* dès les années 1750. Disparaîtront de la même manière : le *poisse*, la *pachuse*, la *bouwereie*, la *dispense*, la *houbette*, l'*abatou*, le *tocage*... Il en est de même des termes qui s'appliquent au mobilier ou aux objets usuels, tels que décrits dans les inventaires mobiliers : la cage remplace la *gaiôûl*, l'écran le *brise-feu*, le lambris la *banchée* etc.

<sup>12</sup> B. van Nidek en 1705, dans HALKIN, *Une description inédite de Liège en 1705...* cit., p. 81.

<sup>13</sup> SAUMERY, *Délices du pays de Liège...* cit., I, p. 80-81.

<sup>14</sup> À l'examen d'inventaires de bibliothèques privées et publiques, ainsi que de catalogues de ventes de libraires, il apparaît que certains de ces ouvrages sont en vente à Liège et souvent l'année même de leur publication (voir notamment dans les inventaires de vente après décès dans les fonds des notaires des archives de l'État).

<sup>15</sup> La présence des traités d'architecture à Liège est une donnée essentielle. Elle ne rentre pas dans le cadre de nos recherches, mais il conviendrait de l'étudier, notamment afin de déterminer plus finement l'influence de ces ouvrages sur les différents acteurs de l'architecture liégeoise, dont les architectes et les maîtres-maçons. Dirk Van de Vijver a amplement montré l'intérêt d'une telle démarche, qu'il a appliquée aux bibliothèques des architectes et des Académies, ainsi qu'aux publications d'architecture, dans les Pays-Bas méridionaux, entre 1750 et 1830 : VAN DE VIJVER, *Les relations franco-belges dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux...* cit., I, p. 237-248 ; 249-254. L'auteur analyse et propose en annexes un « Essai de bibliographie d'ouvrages d'architecture publiés dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège entre 1700 et 1830 » (ivi, II, p. 85-92) ; un « Catalogue de bibliothèques d'architecture des architectes et ingénieurs belges » (ivi, II, p. 93-151) ; et un « Catalogue de bibliothèques d'architecture des académies : livres d'architecture » (ivi, II, p. 153-178). Sont étudiées : Bruges, Bruxelles, Anvers, Gand et Louvain.

<sup>16</sup> Par exemple, les ouvrages d'Alexandre Carront. Il est l'auteur d'un nombre important de livres, la plupart composés à partir de traités français, dont A. CARRONT, *L'art de bien bâtir...*, Liège 1749. Sur les traités de Carront, voir VAN DE VIJVER, *Les relations franco-belges dans les publications d'architecture au siècle des Lumières...* cit., p. 98-108 ; ID., « Cahier des charges » et « conditions générales ». *Évolution d'une forme d'écrit technique à travers l'architecture publique en Belgique, 1750-1930*, in *La construction savante*, Paris 2008, p. 113-121 ; ID., *Les bibliothèques d'architectes dans les Pays-Bas méridionaux...* cit., p. 57-72.

<sup>17</sup> Par exemple, le chapitre de la collégiale Saint-Jean sollicite l'avis de l'Académie royale d'architecture pour la reconstruction de son église à partir des années 1750. Voir : H.R. HEYER, *Gaetano Matteo Pisoni – Leben, Werk und Stellung in der Auseinandersetzung zwischen der Architektur des Spätbarocks und des Frühklassizismus*, Bern 1967, p. 52-53, 60-65, 157-163, 206-209 ; PH. STIENNON, *La nouvelle église baroque Saint-Jean l'Évangéliste (1752-1770)*, in *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, éd. J. Deckers, Liège 1981, p. 85-112 ; ID., *La reconstruction de Saint-Jean l'Évangéliste (1752-1770)*, in *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège. Exposition d'art et d'histoire*, catalogue de l'exposition (Liège, 17 septembre-29 octobre 1982), Bruxelles 1982, p. 71-105 ; ID., *Contribution à l'étude des églises de Liège (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles)*, « Revue du Nord », 68, 271, 1986, p. 893-928.

<sup>18</sup> Notons par exemple l'intervention de l'architecte français Guillaume Hauberat dans la reconstruction de l'hôtel de ville, dès 1714, et celle de Robert de Cotte pour un projet d'achèvement de la collégiale Saint-Paul, vers 1715.

<sup>19</sup> La formation des architectes liégeois est peu connue, mais il est avéré que plusieurs se rendent à Paris. François-Joseph Duckers y est par exemple envoyé par le prince Velbruck en 1776 (D. JOZIC, *François-Charles de Velbruck, prince-évêque francophile. Aperçu de l'influence de la France sous le règne d'un prélat éclairé (1772-1784)*, in *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles 1979, VI, p. 53-62 : 60). Une dizaine d'années plus tard, Mathieu Beyne (ou Beine) est formé à Paris, où il obtient en 1785 le premier prix de l'Académie royale d'architecture, ce qui lui vaut une gratification de cent quarante florins brabant du Conseil de la Cité de Liège (VAN DE VIJVER, *Les relations franco-belges dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux...* cit., I, p. 164). Jean-François de Neufforge (1714-1791), né dans la principauté de Liège, réalise toute sa carrière à Paris et contribue à la diffusion des modèles de la capitale (ivi, I, p. 163-164, 216-223, 376-389 ; D. VAN DE VIJVER, *Jean-François de Neufforge, architecte-graveur à Paris*, in *Les Wallons à Versailles*, actes de la journée d'études (Versailles, 5 décembre 2007), éd. C. Carpeaux, Liège 2007, p. 302-312).

<sup>20</sup> GILLES, *Les demeures patriciennes et leur organisation intérieure, à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle...* cit., I, p. 60-105.

<sup>21</sup> Une recherche approfondie de l'histoire de l'édifice permettrait peut-être de déterminer s'il s'agit du père (I, 1720-1773) ou du fils (II, 1753-ca.1790).

<sup>22</sup> Archives de l'État à Liège, *Famille Selys-Longchamps*, 2384 : É. FAYN, *Projet de restauration pour la Maison de Madame la Baronne de Sélis, en prenant l'entière du Fonds*, 3 juin 1771, dessin à la plume et aquarelle.

Liégeois	Français	Source	Commentaire
abatou	appentis	CAMBRESIER 1787, p. 7.	<i>Abatou</i> : « appentis, f. m. Bâtiment bas, qui est appuyé contre un plus haut & dont la couverture n'a qu'un égout ».
alaie	allée, corridor	CAMBRESIER 1787, p. 10.	<i>Alaie</i> : « Allée, f. f. Passage entre deux murs dans une maison ».
banché	lambris	CAMBRESIER 1787, p. 15.	<i>Banché</i> : « <i>bâchi</i> lambrisser, v. a. Revêtir de lambris ».
bouwereie	buanderie, officine	CAMBRESIER 1787, p. 20.	<i>Bouwereie</i> : « buanderie, f. f. Lieu où sont un fourneau & des cuiviers pour faire la lessive ».
brise-feu	écran	ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE	Écran à placer devant le feu.
dispense	dépense	CAMBRESIER 1787, p. 45.	<i>Dispense</i> : « dépense, f. f. Lieu où dans les maisons particulières on serre ordinairement le fruit, la vaisselle & le linge qui servent pour la table, serrez cela dans la dépense, on le nomme l'office dans les grandes maisons ».
gaïoùl	cage	CAMBRESIER 1787, p. 74.	<i>Gaïoùl</i> : « cage, f. f. Petite logette de bâtons d'osier ou de fil de fer, pour mettre des oiseaux, mettre un oiseau dans sa cage ».
houbette		ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE	Petite case faite de branchages pour s'abriter.
montée	escalier	CAMBRESIER 1787, p. 121.	La montée, <i>montaie</i> en wallon, est un « petit escalier d'une petite maison (...) il n'est en usage que parmi le peuple ».
pachuse	remise	ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE	Remise à véhicule ou de lieu de stockage.
poisse	vestibule	CAMBRESIER 1787, p. 140.	<i>Poisse</i> : « vestibule, f. m. La pièce du bâtiment qui s'offre la première à ceux qui entrent, & qui sert de passage pour aller aux autres pièces, il n'entra pas dans la salle, il resta dans le vestibule ».
scaillie	cour	ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE	—
tocage	cheminée	CAMBRESIER 1787, p. 182.	<i>Tocage</i> : feu, cheminée. « <i>Toké l'feu</i> , on dit, attiser le feu, pour dire, approcher les tisons l'un de l'autre, pour les faire mieux brûler ».
forme de lit enclose	alcôve	ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE	—

Tab. 1 Aperçu des termes liégeois/wallons remplacés par leurs équivalents français au XVIII<sup>e</sup> siècle

<sup>23</sup> CAMBRESIER, *Dictionnaire walon-français...* cit., p. 21.

<sup>24</sup> *Ibidem*. Le « Dictionnaire de M. de Wailly » évoqué par Cambresier est *Le vocabulaire français* du grammairien et latiniste François de Wailly (1724-1801), qui participa également au *Dictionnaire de l'Académie* cité par Cambresier.

<sup>25</sup> I. GILLES, *L'évolution du comble à la lecture des traités français d'architecture du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, éd. P. Hoffsummer, Turnhout 2011, p. 29-39.

<sup>26</sup> Terme local qui désigne une demi-croupe.

<sup>27</sup> Voir par exemple N. COQUERY, *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1998, p. 139-146.

<sup>28</sup> Annick Pardailhé-Galabrun, qui a étudié plusieurs milliers de maisons parisiennes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment via les inventaires mobiliers, explique : « la fin du règne de Louis XV, qui implique une cheminée par pièce et des cheminées qui à quantité de bois égale rayonnent quatre fois plus de calories dans la pièce que les cheminées larges et droites, les cheminées bêtes d'avant les progrès modestes de la caminologie, une de ces modestes petites conquêtes du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce siècle de l'intimité, du premier bien-être, d'une meilleure économie des gestes ». A. PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris 1988, p. 14.

### Les usages locaux et leur vocabulaire : le cas de la cheminée

Il existe des usages locaux qui ne trouvent pas leur équivalent à Paris, et pour lesquels il n'existe pas de vocabulaire français établi. Cambresier l'évoque dans son dictionnaire Wallon-Français publié à Liège en 1787 :

Au défaut de ces oracles de la langue française, chacun est en droit, me paroît-il, de forger des mots pour exprimer les choses qui existent dans son pays<sup>23</sup>.

Il illustre ce propos, alors qu'il est à la recherche d'un terme qui traduirait de la façon la plus précise le *brocalî*, soit « un ustensile oblong, qui est fait de cuivre ou de fer-blanc & qui sert à contenir des allumettes », parce que, dit-il, « nous manquons absolument de terme, pour rendre la chose qu'il désigne ». Il consulte en vain les ouvrages français :

Le Dictionnaire de l'académie Française ne nous en fournit point ; le Dictionnaire de M. de Wailly, si riche en mots, ne parle point de cet ustensile ; ce qui me fait croire qu'on n'en fait pas usage en France<sup>24</sup>.

La cheminée « à feu de houille » constitue un bel exemple d'usage local pour lequel un vocabulaire parisien fait défaut. Les sous-sols liégeois regorgent de houille – *hoie* en wallon –, soit du charbon de terre, d'excellente qualité, en quantité si importante qu'outre un usage propre, la ville approvisionne ses voisins proches et lointains. Avec une première mention à la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle, Liège, à l'instar de l'Angleterre, exploite très tôt le charbon à des fins industrielles. Il est difficile de déterminer à partir de quand l'usage de la houille fut domestique mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est certain que la majorité des maisons liégeoises bénéficient du charbon pour se chauffer et faire la cuisine.

Son emploi à Liège permet d'ailleurs de pallier la pénurie de bois qui grève toute l'Europe dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci entraîne, notamment en France, des modifications dans les pratiques architecturales visant à économiser cette matière devenue rare : l'abaissement général de la pente des toitures et le comble brisé<sup>25</sup>. Cette forme nouvelle de toiture, devenue très en vogue, ne connut guère de succès à Liège où les fortes charpentes des hauts combles en bâtière perdurent tout au long du siècle, simplement allégées par des croupes et des croupettes<sup>26</sup>.

Si l'usage du charbon à des fins domestiques constitue une pratique commune à Liège, ce combustible ne trouve pas bonne publicité à Paris<sup>27</sup>, laquelle désapprouve son emploi dans la maison, évoquant sa mauvaise odeur, le danger pour la santé... alors que la cheminée est déterminante dans le confort de l'habitation<sup>28</sup> et que le bois devient rare. Cela signifie que Paris n'offre pas de termes associés à ce savoir-faire. À Liège, il existe un vocabulaire propre, souvent issu du wallon, et qui trouvera une place dans l'ouvrage du médecin français Jean-François-Clément Morand.

En effet, afin de promouvoir l'emploi du charbon dans les maisons parisiennes, l'Académie des Sciences soumet à ce médecin une recherche visant à faire le point sur les avantages et inconvénients du charbon comme combustible domestique. Morand s'intéresse ainsi aux pays producteurs de houille – Angleterre, Allemagne, quelques provinces françaises... –, « mais c'est dans la région liégeoise qu'il a recueilli, en 1761, le plus clair de ses informations »<sup>29</sup>. De ces recherches sortiront un *Mémoires sur la nature, les effets, propriétés, & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé commodément, économiquement, & sans inconvénient, au chauffage, & à tous les usages domestiques*, en 1770, et *L'art d'exploiter les mines de charbon de terre*, entre 1768 et 1779, dans la série des *Descriptions*

*des arts et métiers*, avec une réédition condensée, en 1780, à Neufchâtel<sup>30</sup>. Le médecin y consacre de nombreuses pages à la « perfection de la méthode liégeoise »<sup>31</sup> en matière d'utilisation et de préparation de la houille pour le chauffage et la cuisine.

Il apprend à ses lecteurs que le charbon n'est pas employé tel quel dans les cheminées liégeoises, mais qu'il nécessite une préparation qui consiste à « mêler la houille avec une terre grasse, à la bien corroyer, & à en faire à la main, ou dans des formes, des pelotes que les Liégeois nomment *hochets* »<sup>32</sup>. Morand conclut en affirmant que l'emploi « qu'en font généralement les riches comme les pauvres, est une preuve de la perfection de la méthode liégeoise »<sup>33</sup>.

La houille est effectivement accessible au plus grand nombre. Saumery remarque que grâce au charbon le chauffage des Liégeois « est la plus légère de toutes leurs dépenses, & que pour deux cent livres une famille entretient huit à dix feux, pendant toute l'année »<sup>34</sup>. Morand, qui reprend le propos de Saumery, complète en comptant leur consommation en termes de charrées par années :

il y a des maisons bourgeoises qui, pour le feu de leur chambre & pour leur cuisine, ne consomment dans leur année que quatre charrées de houille. Les plus fortes n'en consomment, pour le chauffage & pour les autres besoins du ménage, que dix à douze charrées. Enfin, un petit ménage qui n'a qu'un feu allumé depuis le matin jusqu'à dix ou onze heures du soir, consomme à peu près deux charrées de houille<sup>35</sup>.

Élément majeur d'un espace, portant souvent seule toute la décoration du lieu, la cheminée représente sans doute pour les futurs lecteurs un sujet plus alléchant que le long propos technique dédié à l'extraction de la houille et à toutes ses préparations. Aussi, Morand consacre-t-il plusieurs pages et planches gravées à la cheminée liégeoise, dont la conception est parfaite-



Fig. 2 Cheminée « en chapelle », Liège, 1765 (© IRPA-KIK, photo n° B168407 ; 1957).

<sup>25</sup> E. Hélin, in *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, catalogue d'exposition (Liège, Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie, octobre-décembre 1980), Liège 1980, p. 64-65.

<sup>30</sup> J. MORAND, *Mémoires sur la nature, les effets, propriétés, & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé commodément, économiquement, & sans inconvénient, au chauffage, & à tous les usages domestiques. Avec figures en taille-douce*. Par M. Morand le médecin, assesseur honoraire du Collège des médecins de Liège, &c., Paris 1770 ; Id., *L'art d'exploiter les mines de charbon de terre*, [Paris] 1768-1779 ; Id., *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par messieurs de l'Académie royale des Sciences de Paris avec figures en taille-douce. Nouvelle édition (...)* Tome XVI. Contenant les trois premières sections de la seconde partie de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Par M. Morand, médecin (et) Tome XVII. Contenant la quatrième section de la seconde partie de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Par M. Morand, médecin, Neuchâtel 1780.

<sup>31</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers*... cit., p. 154.

<sup>32</sup> *Ibidem*. Terme wallon, le hochet est « une boule ou un gâteau de charbon de terre, de tanée, de tourbe, &c. ». CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français*... cit., p. 91. Les avantages de ces hochets, de la taille et de la forme d'un œuf de poule, sont d'augmenter la durée du feu, de corriger l'odeur, de consommer moins de combustible, et de rendre ainsi la houille « d'un usage aussi commode que peu dispendieux ».

<sup>33</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers*... cit., p. 154.

<sup>34</sup> SAUMERY, *Délices du pays de Liège*... cit., p. 271-272.

<sup>35</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers*... cit., p. 163-164.



Fig. 3 Cheminée « en œil de bœuf », Liège, 1767 (photo I. Gilles, 2009).

Fig. 4 Cheminée « en œil de bœuf », Liège, ca. 1780 (photo I. Gilles, 2010).



ment adaptée à l'emploi et aux avantages de la houille, « pour que la chaleur augmente, & que la dépense soit diminuée »<sup>36</sup>. L'auteur distingue les *cheminées d'appartements* des *cheminées de cuisine*. Leur construction varie en effet selon

qu'il s'agit, ou de chauffer une pièce de compagnie, ou de donner du feu pour la cuisine, ou de chauffer un appartement, & y faire en même tems une petite cuisine<sup>37</sup>.

Morand observe à Liège deux modèles de *cheminées d'appartement* destinées au chauffage, relativement à la forme de l'ouverture du foyer : la cheminée *en chapelle* et celle *en œil de bœuf* (figs. 1-4). Le principe général consiste à rétrécir l'ouverture et le volume du foyer proportionnellement au haut potentiel calorifique que dégage la houille, par rapport au bois ou au charbon de bois.

Les hochets sont disposés dans un porte-feu, « espèce de coffret, cage, ou corbeille » appelé à Liège *fer à feu*<sup>38</sup>. Il peut être indépendant, ou intégrer la construction de la cheminée. L'espace sous le *fer à feu* est réservé au cendrier. Une pièce de fer ou de cuivre débordante placée devant le cendrier protège l'âtre et contient les cendres. On retrouve cette pièce dans certaines descriptions de maisons liégeoises, sous le terme de *platine*<sup>39</sup> ou de *bande*<sup>40</sup> ou de *tour de fer*<sup>41</sup>. Morand ne mentionne pas cette pièce, mais emploie le terme *platine*, « en cuivre poli », pour désigner l'élément qui ferme le haut de l'ouverture *en chapelle* et sert à renvoyer la fumée vers l'intérieur de l'âtre. Cette pièce mentionnée par Morand apparaît clairement dans une description de cheminée de cuisine sous le nom de *garde fumée* ; il est « de fer étamé aussi large

que la cheminée »<sup>42</sup>. En fait, le terme *platine*, en wallon *platenne*, se traduit par *tôle*, « plaque de fer battue dont on fait des poêles & d'autres ouvrages (...), cheminée garnie de tôle »<sup>43</sup>.

La *cheminée d'appartement à deux usages* est réservée aux « petits ménages, dont une même pièce sert à la fois de pièce de compagnie, de salle à manger, & de cuisine »<sup>44</sup> (fig. 5). Deux petits *potagers*<sup>45</sup> en fonte sont intégrés de part et d'autre du *fer à feu*. Remplis de charbon, ils sont fermés sur le dessus par une taque en fonte sur laquelle on dispose le récipient à chauffer. D'une manière générale, pour toutes les *cheminées d'appartement*, il existe des accessoires en fer s'adaptant au *fer à feu* et qui permettent de poser « cafetieres, bouillotes ou autres petits ustensiles que l'on veut faire réchauffer »<sup>46</sup>.

Les principaux accessoires de préparation et d'entretien des feux de houille dans les cheminées sont : le *baquet*, petite caisse, pour transporter le combustible ou les cendres ; le *marteau* pour casser houille et hochets si nécessaire ; les *pincettes*, « à charnière, & terminées en cuilleron », pour ramasser les braisons ; la *palette*<sup>47</sup>, pour ramasser les cendres ; le *râve*<sup>48</sup>, que Morand libelle *raf*, s'accordant à la prononciation wallonne, râteau pour séparer les braisons des cendres ; et le *forçon*<sup>49</sup>, broche de fer pointue « pour écarter les hochets les uns des autres quand ils n'ont pas assez d'air, & faciliter l'embrasement en changeant leur position dans le fer à feu »<sup>50</sup>. Parfois sous des noms un peu différents, on retrouve tous ces accessoires dans les inventaires mobiliers, ainsi que le *brise-feu*, qui apparaît régulièrement. Il s'agit de l'écran à placer devant le feu et qui peut être entièrement réalisé en fer ou en association avec du cuivre, du tissu, de

<sup>36</sup> Ivi, p. 165.

<sup>37</sup> Ibidem.

<sup>38</sup> Ivi, p. 159-160.

<sup>39</sup> Par exemple : Archives de l'État à Liège, *Officialité, Rendages proclamatoires*, 37, f° 355 et sv., décembre 1763 ; Archives de l'État à Liège, Notaire Q. Denis, *Répertoire des meubles de Madame de Cortis, douairière du baron d'Hasselbrouck*, 27 avril 1789.

<sup>40</sup> Archives de l'État à Liège, *Famille de Selys Longchamps : Répertoire commencé le douze février 1771 à la maison mortuaire de noble et généreux seigneur Michel François baron de Selys seigneur de Willin et Petit Aaz &c.*, 12-30 février 1771 ; Archives de l'État à Liège, Notaire Q. Denis, *Répertoire des meubles de Madame de Cortis...* cit., 27 avril 1789 ; Archives de l'État à Liège, Notaire A. J. Ansiaux, *Devis ou conditions pour bâtir à neuf une maison pour Monsieur le chevalier de Chestret capitaine de Vierset*, 17 mai 1775, f° 283-286.

<sup>41</sup> Archives de l'État à Liège, Notaire Q. Denis, *Répertoire des meubles de Madame de Cortis...* cit., 27 avril 1789.

<sup>42</sup> Archives de l'État à Liège, *Famille Crassier*, 1013 : *Répertoire des meubles, effets, linges &c. reposants et fournis par Monsieur le baron de Crassier à Monsieur le colonel d'Escafen sique locataire de la maison du dit seigneur baron située en Mont Saint-Martin à Liège*, 8 mars 1768.

<sup>43</sup> CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français...* cit., p. 138.

<sup>44</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers...* cit., p. 166.

<sup>45</sup> Le potager est un fourneau secondaire qui sert à chauffer à feu plus doux potages et autres plats mijotés. CH. MORIN, *Au service du château. L'architecture des communs en Île-de-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 2008, p. 39-41.

<sup>46</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers...* cit., p. 167.

<sup>47</sup> Terme qui désigne une pelle à feu, « instrument de fer dont on se sert à prendre du feu & à d'autres usages ». CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français...* cit., p. 132.

<sup>48</sup> *Râve*, terme wallon : « rable, f. m. Instrument pour tirer la braise du four, barre de fer en crochet pour remuer des substances que l'on calcine ». CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français...* cit., p. 148.

<sup>49</sup> Traduction wallonne de *fourçon*, « longue perche de bois garnie de fer par le bout, & servant à remuer & à accommoder le bois & la braise dans le four ». CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français...* cit., p. 71.

<sup>50</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers...* cit., p. 168.

la tapisserie, de l'osier... toujours en accord avec le décor général du lieu.

Les modèles de cheminées de cuisine « de seigneurs ou de grand hôtel », présentées par Morand, possèdent un équipement de cuisson très complet (fig. 6). Sous une large hotte on trouve rassemblés : un grand *fer à feu* dont on peut réduire le volume à souhait grâce à une grille mobile intérieure ; un *potager* à plusieurs taques de cuisson ; une grande marmite à eau chaude sur trépied ; une crémaillère ; un tourne-broche ; une longue barre de fer horizontale, munie de crochets et de chaînes, « garnie d'ornemens auxquels on peut accrocher une bouillote, un coquemar & d'autres petits ustensiles de ménage, qui s'entretiennent chauds au feu »<sup>51</sup>. On peut rôtir, mijoter, bouillir, frémir, saisir... , mais pas dans toutes les maisons. Seules les demeures patriciennes bénéficient en effet d'un tel équipement, en tout ou partie. Pour décrire et dessiner ses modèles, Morand a dû observer à Liège une ou plusieurs cheminées de cuisine<sup>52</sup>. Dans les archives, l'ensemble le plus complet et le mieux décrit se trouve dans la cuisine de l'hôtel du comte de Lannoy-Clervaux, sur la place Verte, en 1791. La cheminée est équipée d'un « fer à feu avec deux réchauds » et des potagers sont placés à côté. Elle comprend les accessoires suivants :

une brosse ; un bac aux cendres ; un rave ; une pelle aux cendres ; deux pincettes de fer ; deux coquemars de cuivre rouge ; trois chaînes de crémaillère ; un tourne broche au-dessus du feu, en forme de moulin à vent ; à côté du foyer entre les potagers : une petite pelle ; une crémaillère ; une fourche ; une losse servant au lèche-frite [...] ; au-dessus des potagers, sous la fenêtre : une bande de fer supportant une grille, neuf porte-[casseroles], une pelle de fer servant à mettre les charbons dans les dits potagers <sup>53</sup>.

Seules deux mentions de « poêle » sont apparues dans les descriptions étudiées à Liège,

uniquement dans l'hôtel du comte de Lannoy-Clervaux, d'une part dans un pièce réservée au domestiques, le *commun*, « un poêle tout monté prêt à y faire du feu avec une pincette », d'autre part, dans l'*antichambre* du rez-de-chaussée, « un poêle tout monté avec son porte-cendre de fer battu ; un rave ; pincette ; fourgon ; palette de fer garnie en cuivre jaune ; platine idem »<sup>54</sup>. Il semble, d'après les descriptions étudiées, que ce système de chauffage soit rare à Liège. Morand précise en outre que « pour chauffer les poêles, on se sert toujours de bois, & rarement de houille »<sup>55</sup>. Cambresier précise dans son *Dictionnaire* que le poêle « se dit aussi de toutes les chambres où est le poêle, en Allemagne on est presque toujours dans le poêle »<sup>56</sup>.

### Conclusion

Le cas de la cheminée montre l'usage d'un vocabulaire propre à Liège. Il convient dès lors de se demander si, à l'inverse, il y a eu une assimilation de ces expressions en France. L'ouvrage de Jean-François-Clément Morand, largement diffusé, aurait en effet pu être un vecteur de transmission de choix. Plusieurs termes spécifiques à la cheminée sont bien sûr déjà en usage dans la langue française et concernent le feu de bois, par exemple : *baquet*, *coquemar*, *crémaillère*, *fourgon*, *palette*, *pincette*, *potager*, *tourne-broche*. Mais d'autres proviennent du wallon, comme *hochet* et *rave*. Une rapide vérification montre qu'il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître la définition du terme « hochet », dans le contexte du feu à charbon, dans le *Dictionnaire de la langue française*, d'Émile Littré, publié entre 1872 et 1877<sup>57</sup>. En revanche, le terme « rave » n'apparaîtra jamais dans les dictionnaires de langue française. Une étude sur la réception des travaux de Morand en France, et en particulier à Paris, serait attendue. Elle permettrait d'y éva-

<sup>51</sup> Ivi, p. 167-168.

<sup>52</sup> Comme par exemple celle de l'hôtel de Haxhe (Archives de l'État à Liège, Notaire N.A. Gilman, *Description des meubles, effets, ors, argents, papiers, registres &c qui se sont retrouvés dans la maison mortuaire de feu monsieur Nicolas Joseph Closset vivant l'un des greffiers des Seigneurs échevins de Liège*, 8 février 1754) ; ou celle de la maison que le baron de Crassier loue en 1768 au colonel d'Escafen (Archives de l'État à Liège, *Famille Crassier*, 1013 : *Répertoire des meubles, effets, linges &c...* cit., 8 mars 1768).

<sup>53</sup> Archives de l'État à Liège, Notaire H. Catoir, *Répertoire [...] comte de Lannoy de Clervaux*, 22 septembre 1791.

<sup>54</sup> *Ibidem*.

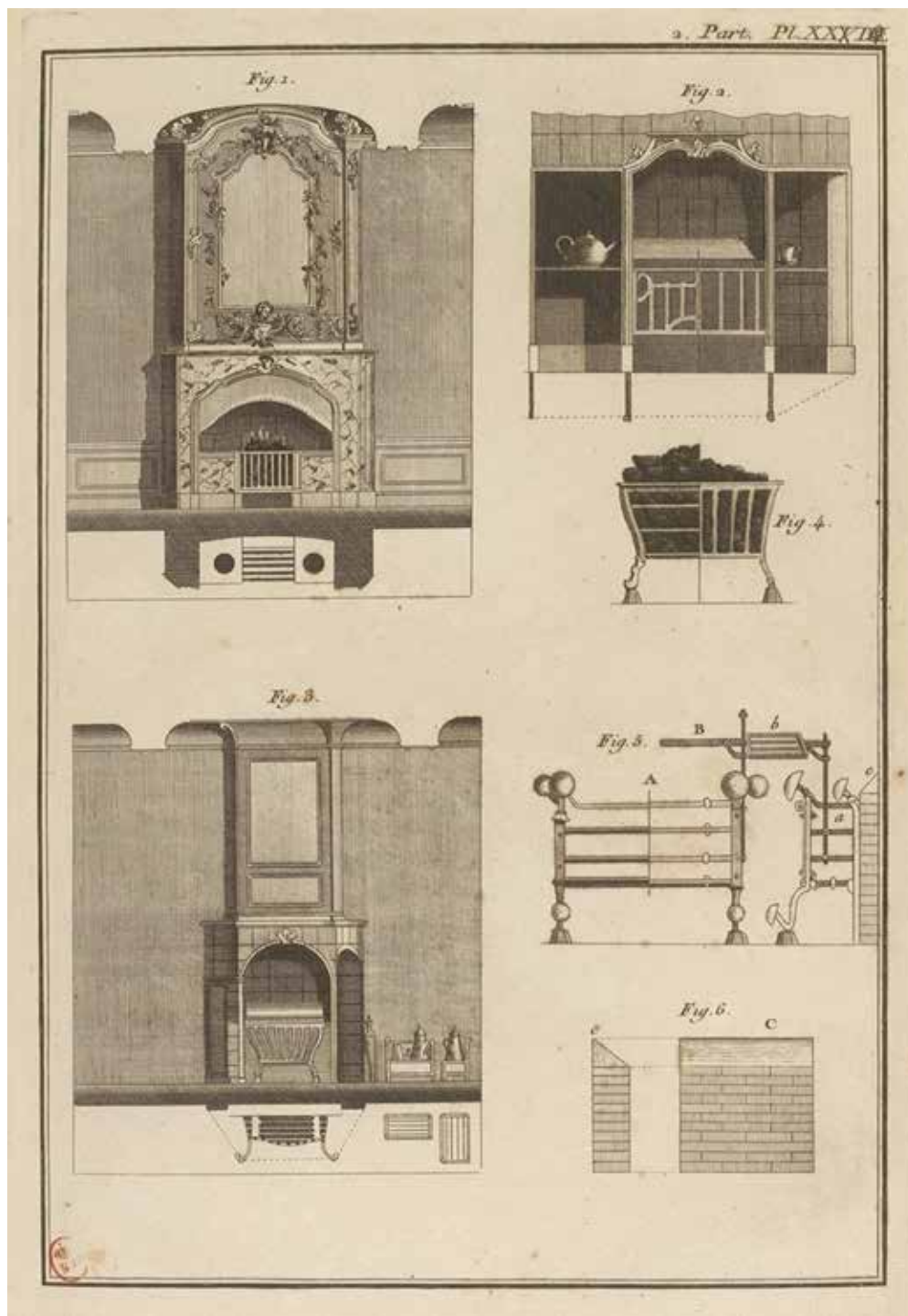
<sup>55</sup> MORAND, *Descriptions des arts et métiers...* cit., p. 164.

<sup>56</sup> CAMBRESIER, *Dictionnaire wallon-français...* cit., p. 166.

<sup>57</sup> « Les formes dans lesquelles on moule la houille » et « Charbon préparé avec le moule nommé hochet ». Littré cite comme source un extrait de la « Gazette de Liège », du 17 décembre 1873.



Fig. 5 Cheminées d'appartement, « à double usage »  
(in MORAND, *L'art d'exploiter... cit.*,  
pl. XXXI, légende p. 1571-1572).



luer l'usage du charbon de bois à des fins domestiques, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle apporterait de surcroît des réponses quant à une éventuelle assimilation de termes liégeois. Une table des matières détaillée, libellée sur près de deux-cents pages, « servant en même temps de Dictionnaire des termes & expressions du métier en différentes langues », proposé par Morand à la fin de son *Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, constituerait à cet égard un outil très précieux. L'étude porte sur l'appropriation de la langue française, a priori la plus prégnante, et montre

que le vocabulaire architectural liégeois évolue nettement dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle pour s'accorder au français de Paris. Cependant, vu la position centrale de la ville, il serait pertinent d'observer également l'introduction de termes néerlandais ou allemands à Liège dans le vocabulaire de l'architecture. Dans ces modifications de la langue à Liège, il apparaît que la dimension sociale prédomine, et elle concerne à la fois l'auteur et le destinataire du document. La question du rôle de l'auteur dans l'acceptation de la terminologie française mériterait d'être approfondie, notamment

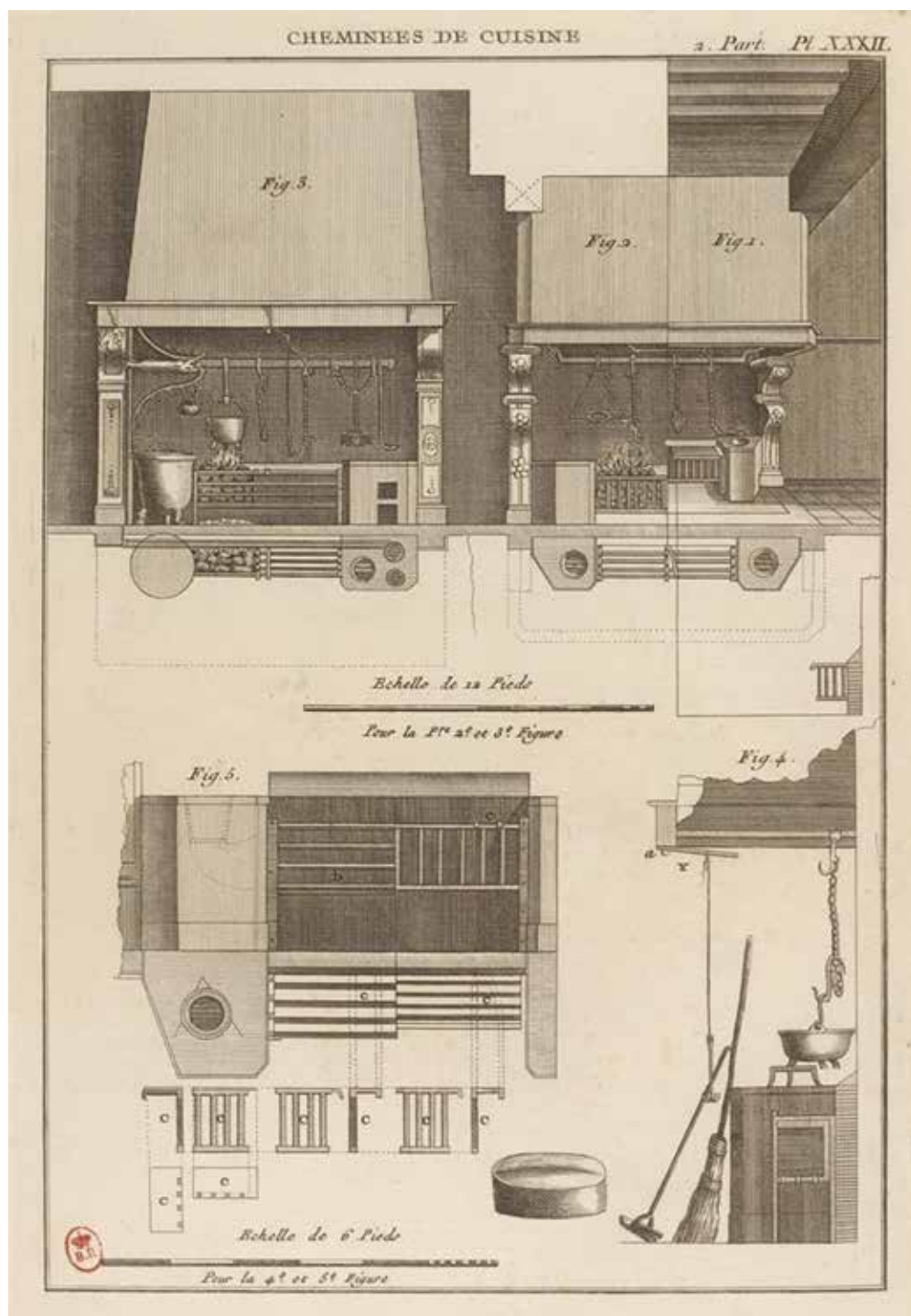


Fig. 6 Cheminées de grandes cuisines (in MORAND, *L'art d'exploiter... cit.*, pl. XXXII, légende p. 1572).

par l'étude du monde des architectes (en particulier ceux qui ont voyagé à Paris) en regard de celui des artisans. Il serait intéressant par exemple de répondre à la question de la persistance plus longue des termes wallons dans le contexte plus local des métiers de la construction ; ou encore d'observer les modes de communication entre architecte et maître de l'ouvrage, par opposition à ceux qui existent entre architecte et artisan.

Il serait de même pertinent de sortir de l'exemple liégeois et de comparer les mécanismes généraux d'appropriation du vocabulaire architec-

tural français avec d'autres villes francophones des Pays-Bas méridionaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple Namur ou Bruxelles.

Enfin, les conclusions devraient aussi être comparées avec les mécanismes observés par Krista De Jonge et Pieter Martens en matière de vocabulaire de l'architecture antique et militaire<sup>58</sup>. Le cas de la cheminée, dans le contexte de l'architecture domestique, ne constitue en effet qu'un petit aspect d'une question beaucoup plus vaste qu'est la langue de l'architecture. Autant d'invitations aux chercheurs à poursuivre l'investigation.

<sup>58</sup> Voir P. MARTENS, *Ingénieur (1540), citadelle (1543), bastion (1546) : apparition et assimilation progressive de termes italiens dans le langage de l'architecture militaire aux Pays-Bas des Habsbourg*, in *Les mots de la guerre dans l'Europe de la Renaissance*, éd. M.M. Fontaine, J.L. Fournel, Genève 2015, p. 105-140 ; K. DE JONGE, *Inventing the Vocabulary of Antique Architecture. The Early Translators and Interpreters of Renaissance Architectural Treatises in the Low Countries*, in *Translating Knowledge in the Early Modern Low Countries*, edited by H.J. Cook, S. Dupré, Berlin-Zürich 2012, p. 217-240.